

VOUS AVEZ UN PROJET POUR LES AUTRES ?

CANDIDATEZ



PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE LOCALE

BÉNÉFICIEZ D'UNE SUBVENTION DE 3000 EUROS POUR VOTRE PROJET.



PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE LOCALE

De nombreuses initiatives sont nées de la période de crise sanitaire que nous vivons, marquée par une participation citoyenne sans précédent.

D'autres sont envisagées d'ici à la fin 2021.

Cette année plus que jamais, les solidarités locales méritent d'être valorisées, et c'est tout l'objet du prix de l'innovation sociale locale.

Vous réinventez vos façons de travailler, imaginez de nouveaux partenariats, déployez des outils repensés, au service d'un projet innovant ?

PRÉSENTEZ VOTRE DOSSIER. AVANT LE 11 JUIN. ET BÉNÉFICIEZ PEUT-ÊTRE D'UNE SUBVENTION DE 3000 EUROS POUR LE MENER À BIEN.

ASSOCIATIONS, ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE **YOUS AVEZ UN PROJET?**

LE PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE LOCALE SOUTIENT. VALORISE ET RÉCOMPENSE SIX PROJETS INNOVANTS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ À ANGERS

DATES CLÉS

11 juin 2021

Date limite de dépôt des dossiers de candidature

27 novembre 2021

Remise des prix

COMMENT CANDIDATER?

Complétez le dossier de candidature disponible sur angers.fr ou sur demande à : ccas.prix-innovation@ville.angers.fr ou par téléphone : **02 41 05 49 14**

Pour en savoir plus sur des projets innovants, consultez en ligne les vidéos des derniers lauréats.

angers.fr « Prix Innovation sociale »